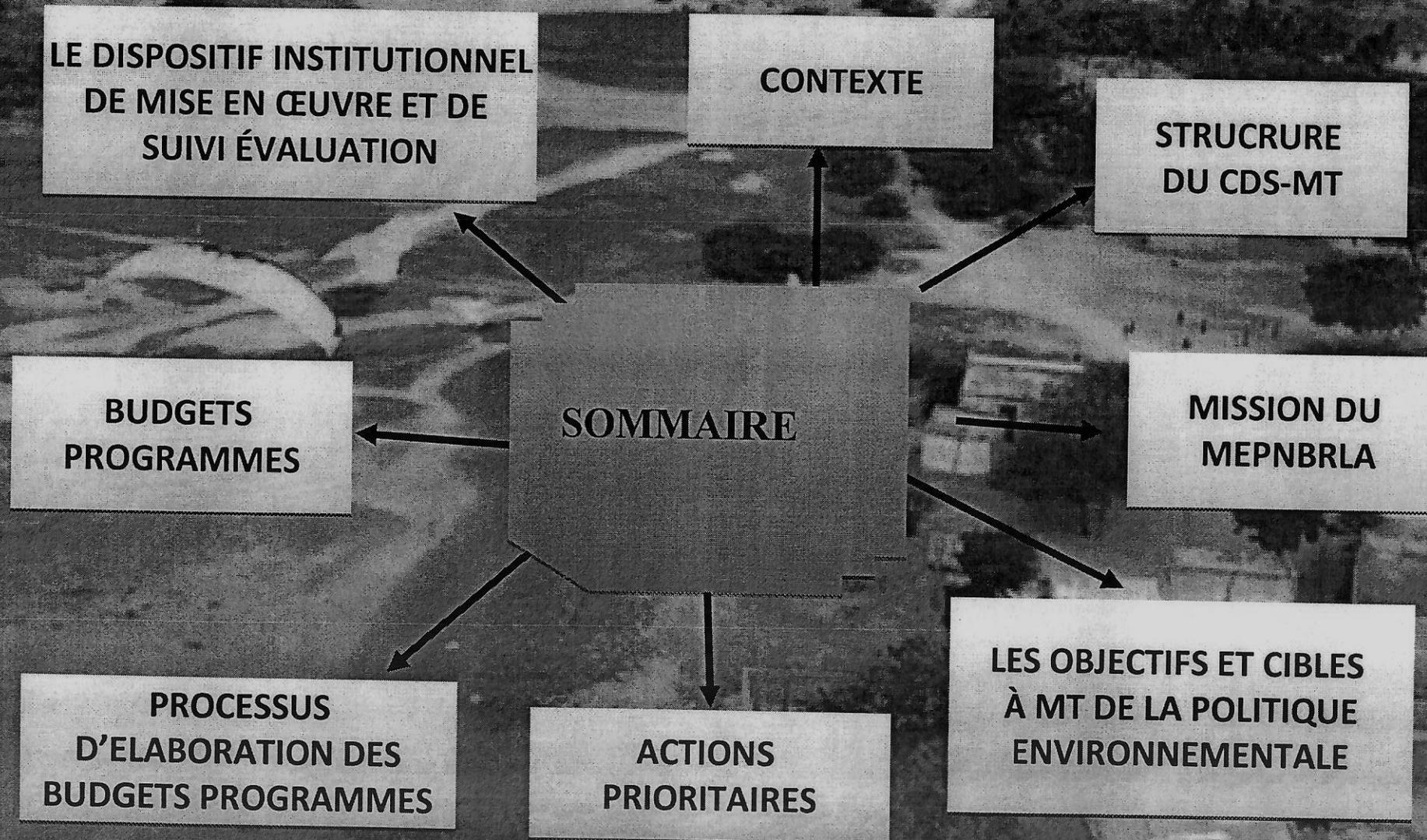


PRESENTATION  
CDS-MT  
2009-2011  
DU MEMBRANA

Par le  
Coordonnateur  
de la CEPS

La présentation est articulée autour des chapitres suivants :

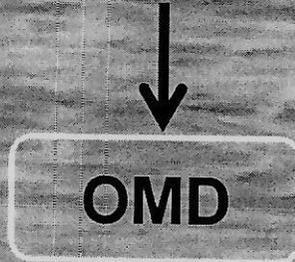


# I- Contexte

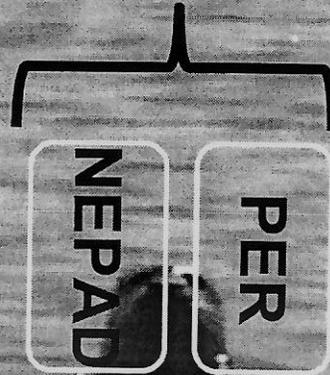
## I-1 contexte global

ASSEOIR LES BASES D'UN DEVELOPPEMENT DURABLE

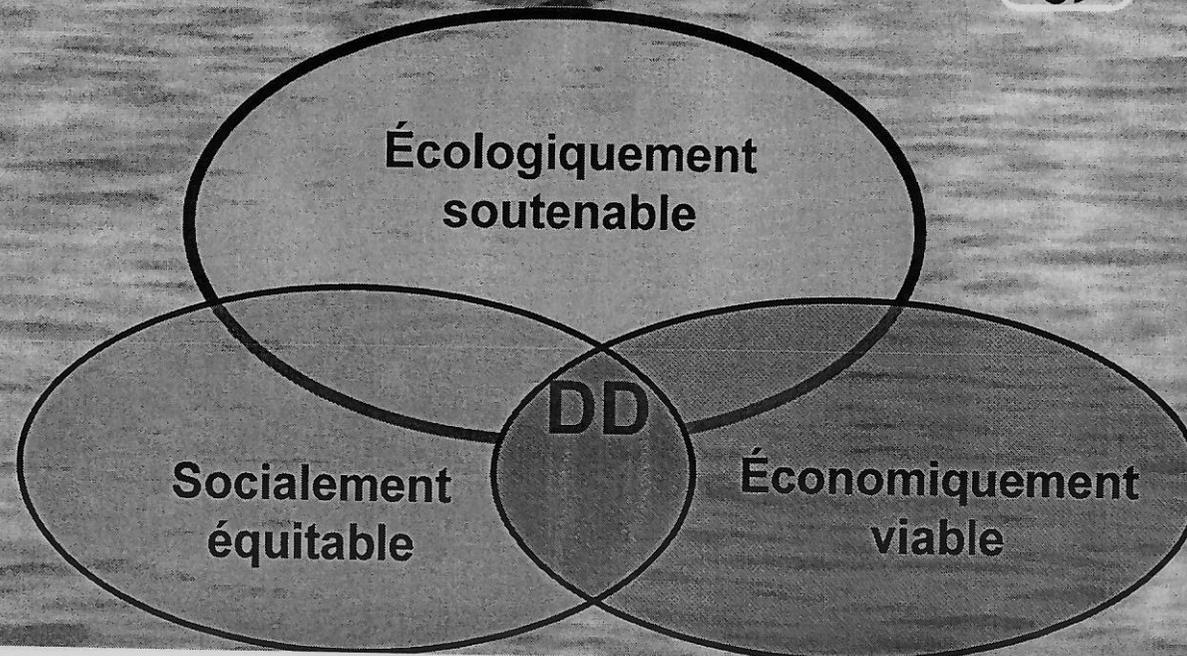
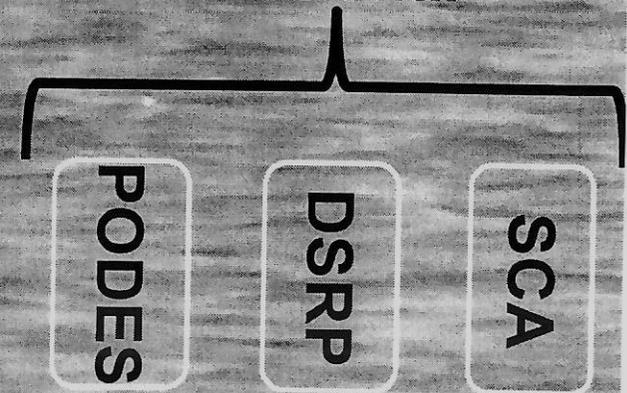
International



Africain



National



# I- Contexte

## I-2 Politique environnementale

Pour les six prochaines années, une Lettre de Politique du Secteur de l'Environnement et des Ressources Naturelles (LPSE RN) a été élaborée en 2009.

### Contraintes

#### **institutionnel :**

- l'absence de mécanisme de gestion de la transversalité
- faible implication du secteur privé
- .....

#### **juridique :**

- la faiblesse de la connaissance et d'application des différents codes
- .....

#### **financier :**

- difficultés de financement de la politique environnementale,
- des difficultés d'application de la taxe pollueur-payeur
- la faible coordination des interventions des partenaires
- insuffisance de l'application effective du transfert de compétences aux collectivités locales avec des ressources financières conséquentes.

# I- Contexte

## I-2 Politique environnementale (suite)

### Atouts

#### politiques

- ratification des conventions internationales relatives à la protection de l'environnement et des ressources naturelles,
- l'élaboration et la mise en œuvre de divers plans sectoriels et thématiques sur l'environnement et les ressources naturelles
- la politique de décentralisation avec le transfert des compétences en matière de gestion de l'environnement et des ressources naturelles.

#### juridiques (plusieurs instruments juridiques)

#### institutionnels

- structures centrales et déconcentrées en charge de la gestion de l'environnement et des ressources naturelles,

#### économiques et sociaux (activités génératrices de revenus)

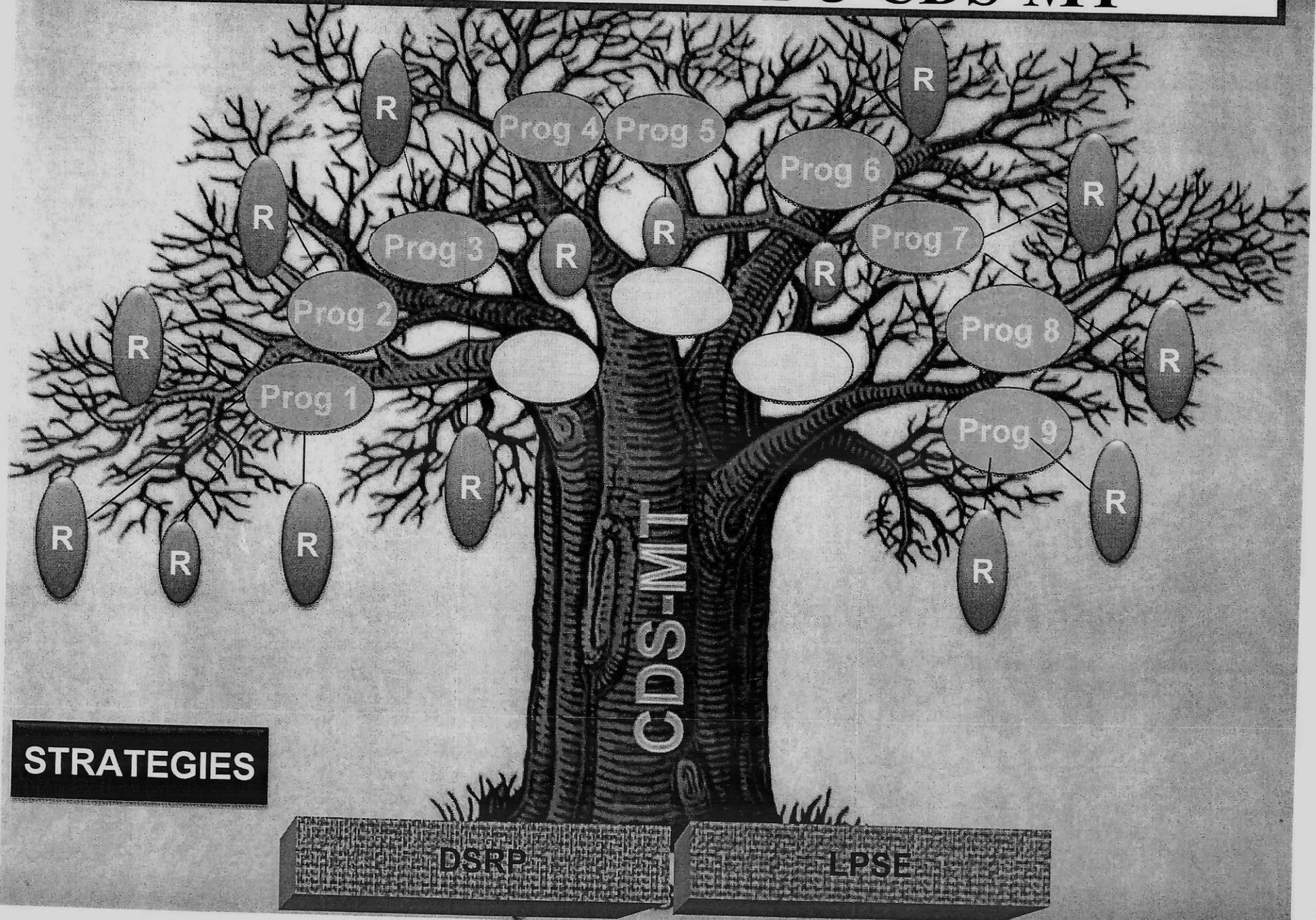
# I- Contexte

## I-2 Politique environnementale (fin)

### Objectif et orientations stratégiques

- **Objectif:** « assurer une gestion rationnelle de l'environnement et des ressources naturelles pour contribuer à la réduction de la pauvreté dans une perspective de développement durable ».
- **Trois (03) orientations stratégiques** ont été déclinées à partir de l'objectif global.
- **Chaque orientation stratégique** est déclinée en axes d'interventions (13 au total).
- **Ces axes d'intervention** se traduisent en 9 programmes sectoriels (CDS-MT).

# II- STRUCTURE DU CDS-MT



### III- MISSION DU MEPNBRLA

Révision de la LPSE  
Décret 2007-962  
Relatif aux attributions  
du MEPNBRLA

Assurer une gestion rationnelle de l'environnement et des ressources naturelles pour contribuer à la réduction de la pauvreté dans une perspective de développement durable

## IV- LES OBJECTIFS SECTORIELS ET CIBLES À MOYEN TERME DE LA POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE

*Ils découlent de la mission du Ministère, de la synthèse des 13 axes d'intervention de la LPSEPN*

Assurer une gestion rationnelle de l'Environnement et des Ressources Naturelles pour contribuer à la réduction de la pauvreté dans une perspective de développement durable

**OS1** : Améliorer la base de connaissances de l'Environnement et des Ressources Naturelles (ERN)

**P1** : Collecte, mise à jour régulière et partage des informations de base sur l'environnement et les ressources naturelles

**P2** : Etudes et Recherche / Développement

**OS2** : Intensifier la lutte contre la tendance actuelle à la dégradation de l'ERN dans le respect des conventions internationales y afférentes

**P3** : Lutte contre la déforestation et la dégradation des terres

**P4** : Adaptation aux changements climatiques et promotion des modes de production et de consommation durables

**P5** : Conservation de la biodiversité et gestion des zones humides

**P6** : Gestion écologiquement rationnelle des produits chimiques et des déchets, lutte contre les pollutions et nuisances, restauration et valorisation des milieux physiques dégradés

**OS3** : Renforcer les capacités institutionnelles et techniques des acteurs dans la mise en œuvre des actions de conservation de l'ERN

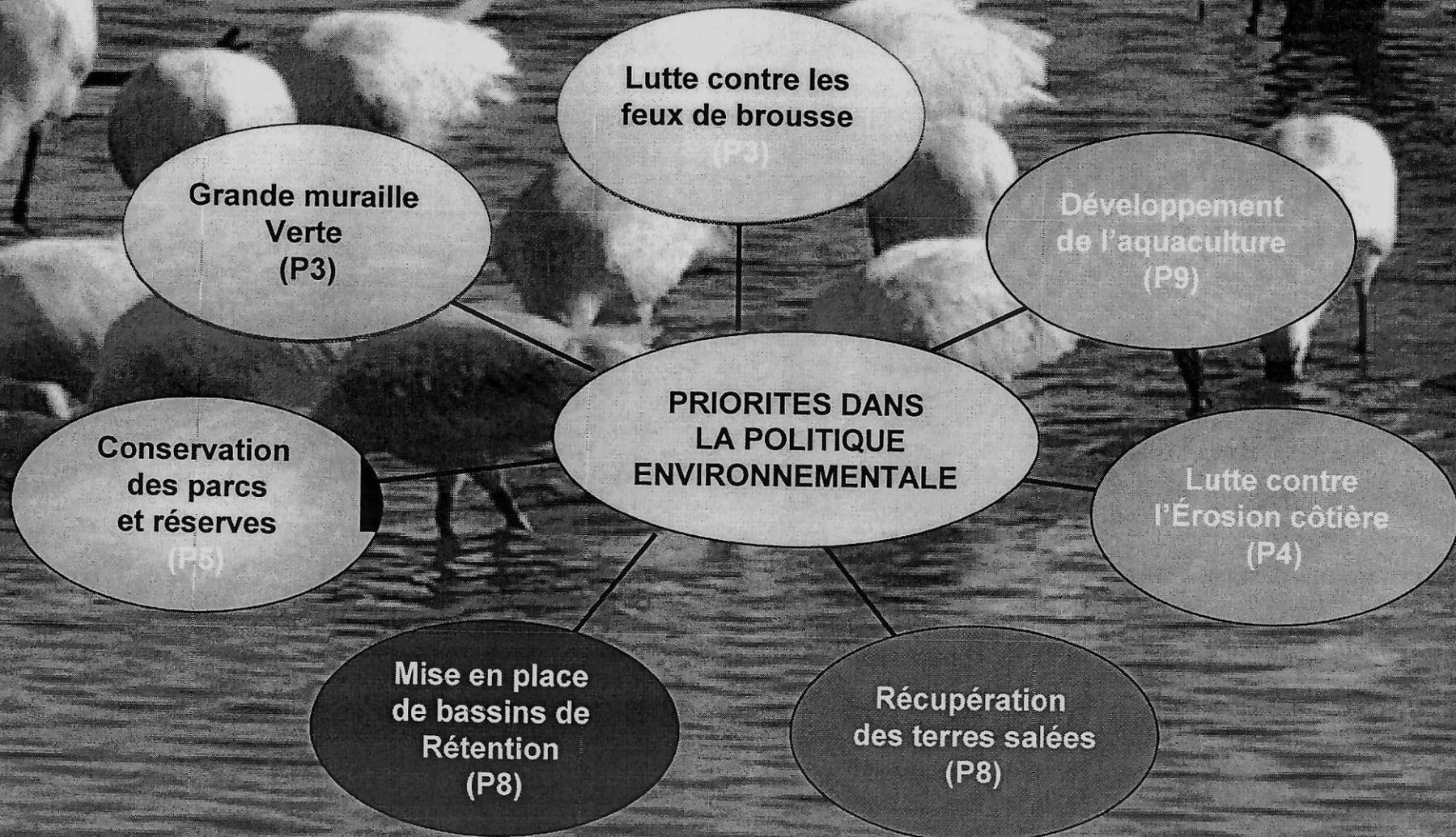
**P7** : Formation technique, recyclage et éducation environnementale

**P8** : Développement des activités agrosylvopastorales et promotion de l'investissement privé

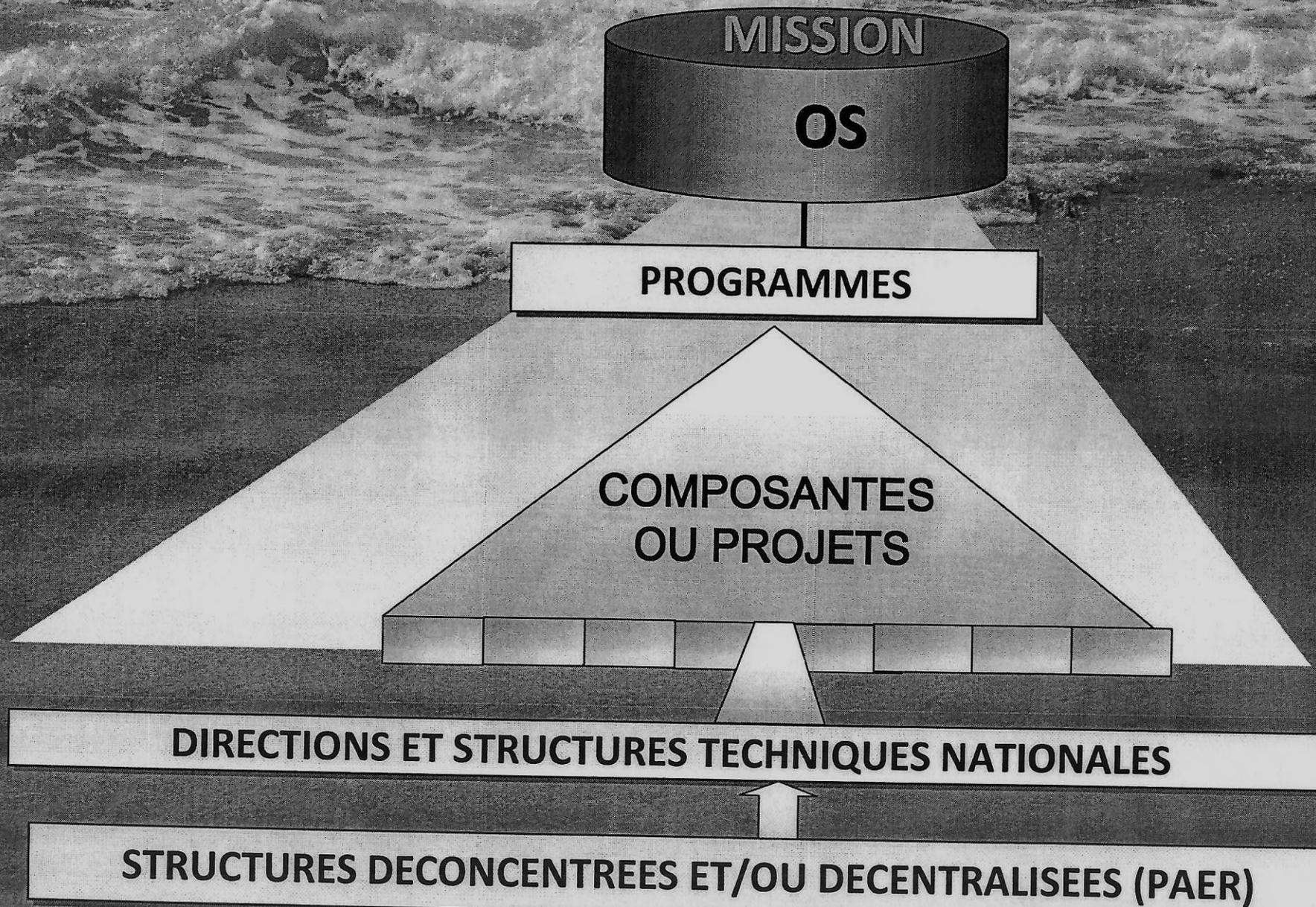
**P9** : Développement de l'aquaculture

# V- LES ACTIONS PRIORITAIRES

*Pour la mise en œuvre de la politique un focus sera fait sur les actions prioritaires ci-dessous :*



# VI- PROCESSUS D'ÉLABORATION DES BUDGETS PROGRAMMES



# VII-LES BUDGETS PROGRAMMES 2009-2011 en millions de FCFA

PROGRAMMES	BUDGETS			
	2 009	2 010	2 011	TOTAL
P1 : Collecte, mise à jour régulière et partage des informations de base sur l'environnement et les ressources naturelles	374	719	678	1771
P 2 : Etudes et Recherche / Développement	136	902	550	1588
P 3 : Lutte contre la déforestation et la dégradation des terres	7 171	10 134	10 234	27 539
P 4 : Adaptation aux changements climatiques et promotion des modes de production et de consommation durables	263	1 077	1 078	2 418
P 5 : Conservation de la biodiversité et gestion des zones humides	8 637	3 845	3 910	16 392
P 6 : Gestion écologiquement rationnelle des produits chimiques et des déchets, lutte contre les pollutions et nuisances, restauration et valorisation des milieux physiques dégradés	1 123	2 355	2 335	5 813
P 7 : Formation technique, recyclage et éducation environnementale	1 766	1 666	1 537	4 969
P 8 : Développement des activités agrosylvopastorales et de promotion de l'investissement privé	10 383	9 734	9 745	29 862
P 9 : Développement de l'aquaculture	693	704	704	2101

# VII-LES BUDGETS PROGRAMMES 2009-2011 en pourcentage

PROGRAMMES	BUDGETS			
	2 009	2 010	2 011	TOTAL
P1 : Collecte, mise à jour régulière et partage des informations de base sur l'environnement et les ressources naturelles	1%	2%	2%	2%
P 2 : Etudes et Recherche / Développement	0%	3%	2%	2%
P 3 : Lutte contre la déforestation et la dégradation des terres	23%	33%	33%	30%
P 4 : Adaptation aux changements climatiques et promotion des modes de production et de consommation durables	1%	3%	4%	3%
P 5 : Conservation de la biodiversité et gestion des zones humides	28%	12%	13%	18%
P 6 : Gestion écologiquement rationnelle des produits chimiques et des déchets, lutte contre les pollutions et nuisances, restauration et valorisation des milieux physiques dégradés	4%	8%	8%	6%
P 7 : Formation technique, recyclage et éducation environnementale	6%	5%	5%	5%
P 8 : Développement des activités agrosylvopastorales et de promotion de l'investissement privé	34%	31%	32%	32%
P 9 : Développement de l'aquaculture	2%	2%	2%	2%
<b>TOTAL</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>

# VII- LES BUDGET-PROGRAMMES

(Suite)



**Budget global CDS-MT 2009-2011 :  
92,46 milliards de francs CFA**



**Budgets annuels :**



**2009 : 30,55 milliards**



**2010 : 31,14 milliards**



**2011 : 30,77 milliards**

# VIII- DISPOSITIF INSTITUTIONNEL DE MISE EN OEUVRE ET DE SUIVI-EVALUATION DU CDS-MT

**Déclinaison de la vision politique  
et des orientations globales**

**Ministre d'État**

**Formulation des projets et préparation  
des budgets-programmes**

**Directions techniques,  
Agences SAGE, CEPS**

**Exécution technique des  
budgets-Programmes**

**Directions techniques, Agences  
Services déconcentrés,  
CL, PTF**

**Exécution financière des  
budgets-programmes**

**SAGE, Administrateurs de crédits,  
BAGE, PTF, COF, OD**

**Contrôle et  
Suivi-Evaluation**

**CEPS, Directions techniques, Agences, PTF, IAAF, COF, OD**

MERCI

DE VOTRE ATTENTION

